

S'adapter à son environnement



35 PARTICIPANTS
À LA DICTÉE !



OPÉRATION LAND
ART À L'ÉCOLE
MÉLUSINE



120 LICENCIÉS AU
CLUB DE JUDO

Cérémonie des Vœux

Rendez-vous à 11h le Samedi 11 janvier 2020
salle Giono.



Le vélo à assistance électrique, la solution pour gagner en mobilité !

Depuis le 1^{er} novembre, Valence Romans déplacements vous propose jusqu'à 200 € offert pour l'achat d'un vélo électrique (chèque limité à 35 % du coût du cycle, plafonné à 200 € et soumis à conditions).

Toutes les informations sur l'offre et les conditions d'attribution sur <https://www.vrd-mobilites.fr/> - section « aide à l'achat d'un vélo électrique ».



Démenti du Ministère de l'Intérieur à propos des pneus hiver en zones montagneuses

Plusieurs articles de presse, reprenant une publication très partagée sur les réseaux sociaux, indiquent que les pneus hiver seront obligatoires dans 48 départements à partir du 1^{er} novembre 2019 et jusqu'au 31 mars sous peine de contravention.

Aucune obligation nouvelle n'entrera en vigueur cet hiver sur ce sujet.

Pour mémoire, la réglementation prévoit qu'un équipement spécifique des véhicules type chaînes est obligatoire sur les routes où est implanté le panneau « B 26 », et lorsque les routes sont enneigées.



Elections municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22/03/2020. Pour voter, il faut être inscrit ou s'inscrire d'ici au 07/02/2020 sur les listes électorales de la commune (démarche à effectuer sur service-public.fr ou en mairie).

Nous vous invitons à vérifier votre bonne inscription à l'adresse service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE.



Infos pratiques



Mairie

10 avenue du Vercors
04 75 59 93 93 - contact@montelier.com
www.montelier.com
www.facebook.com/communedemontelier
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Permanence téléphonique :
du lundi au jeudi de 13h à 16h30

Services en direct :

Services périscolaires
04 75 59 93 92 - servicesperiscolaires@montelier.com
Etat civil, Elections
04 75 59 93 97 - etatcivil@montelier.com
Urbanisme
04 75 59 93 97 - urbanisme@montelier.com
Service Technique/Gestion des travaux
04 75 59 93 95 - servicetechnique@montelier.com
Secrétariat du Maire
04 75 59 93 98 - secretariatdumaire@montelier.com
Location des salles
04 75 59 93 94 - location@montelier.com
Direction des services
04 75 59 93 91 - dgs@montelier.com
Pièces d'identité : s'adresser à l'une des mairies habilitées à les délivrer à savoir Chabeuil, Valence, Romans, Bourg de Péage...

Gestion des déchets

Valence Romans Agglo - 04 75 81 30 30 (standard)
Collecte les mercredis et samedis en zone urbanisée et les mercredis en zone rurale

Pavillon des Jeux

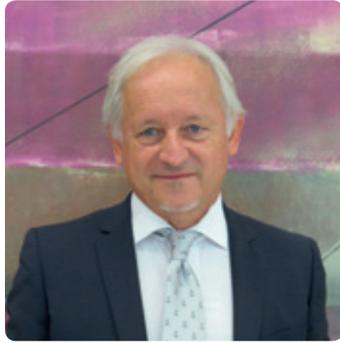
Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30
Mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30
Hors période scolaire : ouverte la première semaine des vacances de la Toussaint, d'Hiver, de Printemps ; les deux premières et la dernière semaine des vacances d'été, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30

Médiathèque

04 75 59 49 62 - mediatheque@montelier.com
Mardis et vendredis de 16h00 à 18h30
Mercredis de 10h00 à 12h00
Samedis de 10h00 à 11h45
Ouverture les mardis, mercredis et vendredis pendant les vacances scolaires

Jardins

Jardin Sémaphore : ouvert tous les jours de 9h à 19h
Jardin des Rêves : ouvert tous les jours de 7h30 à 19h
Jardin mexicain : accès libre



Si l'on s'en tient aux faits, sans entrer dans les polémiques stériles, force est de constater que la Drôme a eu ces derniers mois à faire face à des événements climatiques d'ampleur : grêle, séisme, neige...

Si notre commune a été épargnée par les deux premiers, elle a souffert de la neige collante tombée mi-novembre qui a privé nombre d'entre vous d'électricité pendant parfois plusieurs jours.

Cet épisode a laissé des stigmates dans les espaces publics et les jardins privés, stigmates qui mettront des mois, voire des années, à disparaître.

Le grand chantier d'élagage et d'abattage déjà entamé va devoir se poursuivre jusqu'au printemps prochain compte tenu de la quantité d'arbres touchés sur le domaine public et de la nature de certains d'entre eux pour lesquels l'intervention d'un élagueur professionnel s'impose.

Un autre chantier sera mené de front par le service espaces verts : la plantation de nouveaux arbres et arbustes choisis parmi les espèces résistantes, adaptées à notre climat et peu gourmandes en eau.

Car les vertus des espaces verts sont peu contestables : on ne compte plus les études qui vantent l'une leur impact positif sur la sérénité des riverains, l'autre le renforcement des berges et la limitation du risque inondation, l'autre encore l'abaissement de la température, fort appréciable l'été. C'est d'ailleurs l'un des objectifs qui a prévalu à la démarche d'engazonnement des premières allées du cimetière de Montélier à découvrir dans les pages qui suivent.

Puisque la trêve des confiseurs approche, je vous souhaite de partager de belles fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2020.

Au plaisir de vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux le 11 janvier prochain.

Bernard Vallon



som- maire

- 2 EN BREF
- 3 PAROLE DE MAIRE
- 4 INSTANTANÉS
- 6 ZOOM SUR
- 8 LA COMMUNE EN ACTION
- 13 DU CÔTÉ DES ÉCOLES
- 15 DU CÔTÉ DES ENTREPRISES
- 16 DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS
- 20 SORTIR

MontélierMag

MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE MAIRIE
26120 MONTÉLIER

RÉDACTION / DOCUMENTATION > Nathalie Bonnot, Sandrine Pozin-Roux et Delphine Ruchon, avec les élus, les clubs et associations
MISE EN PAGE > Damien Baslé - Studio Septem
IMPRESSION > Imprimerie Baylon Villard
TIRAGE > 2000 ex. sur papier sans chlore
DÉPÔT LÉGAL > décembre 2019
N° ISSN : 1269 - 2271
DIRECTEUR DE PUBLICATION > Bernard Vallon
ABONNEMENT ANNUEL : 15 €



CME

Kayla Agrain, Rémi Chevalier, Louise Copigneaux, Maxime Couturier, Mila Meffre, Léo Pelat, Mahé Pellet, Mathis Raillon, Camille Rouchouze, Evan Sabatier, Lilou Zucco sont les nouveaux élus du Conseil Municipal d'Enfants pour l'année 2019-2020. Bon mandat à vous !



RÉCEPTION DES NOUVEUX HABITANTS EN BOTTES DE NEIGE CETTE ANNÉE !

Les nouveaux Montéliens ont bravé les difficultés liées aux chutes de neige pour venir faire connaissance avec leurs élus, lesquels étaient déjà mobilisés pour renseigner les habitants démunis suite aux événements.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918, NE PAS OUBLIER...

Cette cérémonie a été marquée par une pensée toute particulière pour Gérard Begou (Président des Anciens Combattants) disparu cette année.

A Fauconnières, après la lecture des discours officiels, les enfants de l'école Emile Juge ont lu un poème. A Montéliar, les enfants des écoles des Primevères et Mélusine ont également pris part à la cérémonie.

Les gerbes ont été déposées comme il se doit en présence des habitants, des élus, des gendarmes et



pompiers... avant l'appel aux morts des combattants tombés au champ d'honneur



CHEMIN DE PEINTRES 2019

Les 12 et 13 octobre, + de 2000 visiteurs sont venus au centre d'animation Jean Giono et dans les 3 ateliers de l'ADAPEI, d'Annick Métifiot-Dubois et de Sonya Tanios.

Encore un succès mérité pour ces journées !

Accueil convivial, exposition de qualité étaient les maîtres-mots de ce week-end.

QUELQUES CHIFFRES

70,

COMME LE
POURCENTAGE
MAXIMAL D'ÉCONOMIE
EN EAU PERMIS
PAR UN SYSTÈME
D'ARROSAGE
EN GOUTTE-À-
GOUTTE ENTERRÉ
PAR RAPPORT
À UN SYSTÈME
D'ASPERSION

75%

LORS D'UN
ACCIDENT, PLUS DE
75% DES MOTARDS
SONT BLESSÉS
À L'ABDOMEN,
AU THORAX OU
À LA COLONNE
VERTÉBRALE.
OFFREZ UN AIRBAG
À VOS PROCHES
MOTARDS, C'EST
LE SEUL MOYEN
FIABLE POUR
PROTÉGER
EFFICACEMENT LE
HAUT DU CORPS

POINT INFORMATIQUE

Vous rencontrez un problème informatique, vous avez besoin de matériel ou d'une formation ? Geoffrey Garoyan vous accueille au 15 avenue de Provence dans la boutique qu'il a ouverte en septembre.



DICTÉE = CERTIF !

La récréation était la bienvenue après tous les efforts qu'ont dû fournir les élèves lors de la dictée de septembre.

En effet, cette édition leur avait réservé quelques surprises ; outre la traditionnelle dictée, c'est un éventail de questions qui attendait les 35 participants appliqués : mathématiques, histoire, géographie, sciences ... de vrais sujets du premier examen présenté à la fin de l'enseignement primaire récompensé par le Certificat d'Etudes, examen supprimé définitivement en 1989. Après la correction, on a pu constater plusieurs copies présentant un zéro faute ! Tous les élèves se sont vu remettre un diplôme, comme un encouragement à persévérer !

FÊTE SAINTE CATHERINE

Que d'activités proposées ! Salon des découvertes salle Giono, produits divers proposés par les associations et écoles du village (boudin, huîtres, tripes, pâtisseries...), créations pour faire ses cadeaux de Noël, produits du terroir pour satisfaire ses papilles. La journée a été animée par la banda los cailletos et à midi un repas a permis de partager un moment de convivialité.



AMICALEMENT RÉUNIS !

Après la nourriture intellectuelle au Musée du Parchemin à Annonay, chez Manufêtes à Tain ou à la savonnerie Gaïa de Montélier, c'est avec un très grand plaisir que nos Aînés sont venus partager l'excellent repas de Noël élaboré par la maison Buisson et servi par les membres du CCAS et autres bénévoles. Chacun a une nouvelle fois apprécié cette journée animée et largement colorée par les musiciens et chanteurs de la Boîte à Frissons.



MONTÉLIER EN QUELQUES CHIFFRES

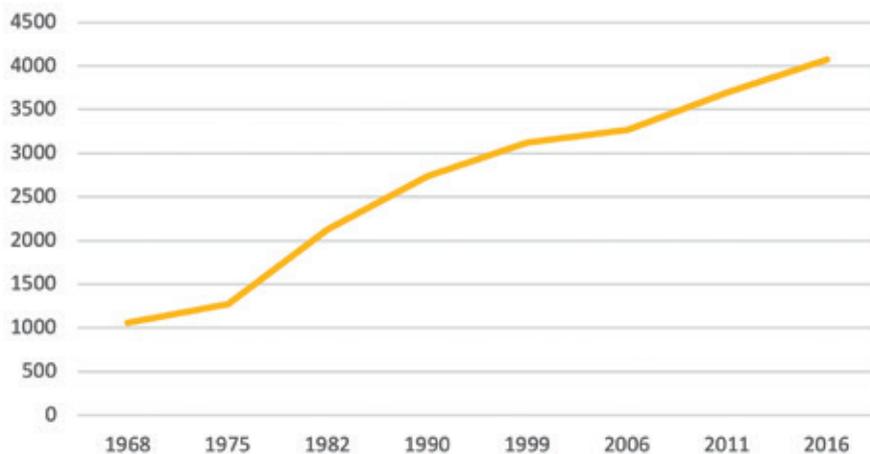
**2019 A ÉTÉ UNE ANNÉE DE RECENSEMENT
DE LA POPULATION À MONTÉLIER, COMME C'EST
DÉSORMAIS LE CAS TOUS LES 5 ANS.**

LES RÉSULTATS DE CE RECENSEMENT NE SONT À CE JOUR PAR OFFICIELS
MAIS LAISSENT DEVINER UNE POPULATION PROCHE DE

**4 200 HABITANTS
POUR PRÈS DE 1 800 LOGEMENTS.**

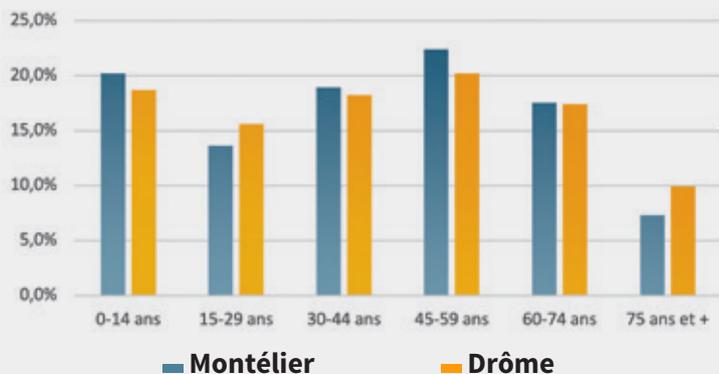
L'INSEE a publié en septembre dernier de nouvelles statistiques (datées de 2016) dont nous vous présentons quelques extraits (intégralité des données disponible sur www.insee.fr, rubrique statistiques et études).

Évolution de la population



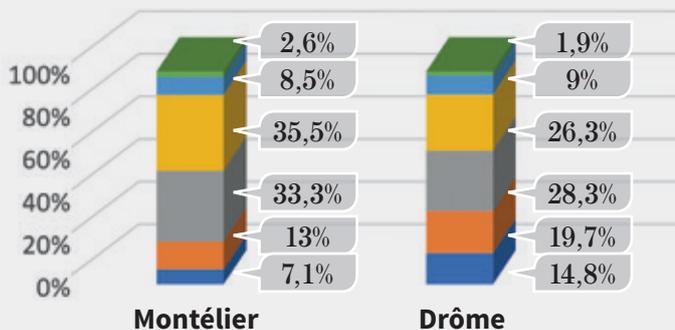
Commune rurale en 1968, Montélier est devenue une commune péri-urbaine. Cette évolution a été facilitée par la proximité de Valence, induite par un cadre de vie apprécié des familles et renforcée par la présence d'emploi (1326 en 2016) et de services à la population. Le Plan Local d'Urbanisme reste l'outil essentiel pour maîtriser l'installation de nouveaux habitants et en permettre l'intégration tout en dimensionnant de façon progressive les services communaux.

Population par grandes tranches d'âges



La population de Montélier est globalement **plus jeune** que celle du département de la Drôme. Et comme cela est le cas en France, **les femmes** sont sur-représentées parmi les personnes âgées de plus de 75 ans (114 hommes pour 185 femmes).

Ménages selon leur composition

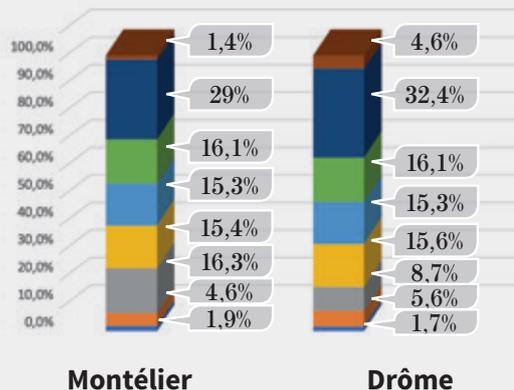


Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont proportionnellement presque deux fois plus nombreux à Montélier qu'en moyenne dans la Drôme : 16,3% contre 8,7%. Les retraités y sont par contre moins nombreux, ce qui est cohérent avec les chiffres relevés dans les deux précédents items.

- Hommes seuls
- Femmes seules
- Couples sans enfant
- Couples avec enfant(s)
- Familles monoparentales
- Autres ménages sans famille

Montélier compte beaucoup **plus de familles avec enfants** que la moyenne de la Drôme : 44% contre 35,3 % et les personnes seules y sont bien moins nombreuses : 20,1% contre 34,5%.
 Mais le « desserrement des ménages » (termes officiels pour étudier l'augmentation des divorces) se traduit également à Montélier dans les chiffres : **les personnes seules** représentaient 18,6% cinq ans plus tôt et **les familles monoparentales** ont grimpé de 69 à 131 durant cette même période.

Catégories socio-professionnelles



- Agriculteurs exploitant
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Employés
- Retraités
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- Professions intermédiaires
- Ouvriers
- Autres personnes sans activité professionnelle

Plan communal de sauvegarde

Et si vous étiez volontaire pour rejoindre la réserve civile ?

Mi-octobre, élus et agents administratifs ont testé le Plan Communal de Sauvegarde : un exercice pour valider les procédures et s'entraîner à prendre les bonnes décisions en contexte de crise.

La commune est soumise à plusieurs risques dits majeurs : inondation (sur une partie du territoire), séisme, transport de matière dangereuse, feux de forêt (quartier les Bois principalement).

Dans ce cadre, elle a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) destiné à planifier les actions à conduire par la commune en cas d'évènement majeur.

Sous l'égide de l'Institut des Risques Majeurs (IRMa), animateur, et grâce à la prise en charge financière de l'agglomération, la commune a pu tester cet outil sur un scénario dévoilé à la dernière minute par



l'IRMa : le renversement d'un camion transportant des matières dangereuses.

Si le PCS n'a pas été déclenché lors de l'épisode neigeux mi-novembre, cet évènement climatique a fait apparaître les réflexes à acquérir et les informations complémentaires à rassembler pour gagner en efficacité. Il a surtout montré l'importance d'être nombreux sur le terrain alors qu'élus et agents

peuvent eux-mêmes être en difficulté lors d'une crise (impossibilité de se rendre sur son lieu de travail par exemple) et l'intérêt de créer alors une réserve civile.

La réserve communale de sécurité civile est constituée de citoyens volontaires et bénévoles, assurés par la collectivité et pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le

territoire de la commune. Elle est placée sous l'autorité du Maire et apporte son soutien aux populations sinistrées en cas de crise, en complément des actions engagées par les services municipaux et les services de secours.

Un appel aux volontaires est donc lancé !

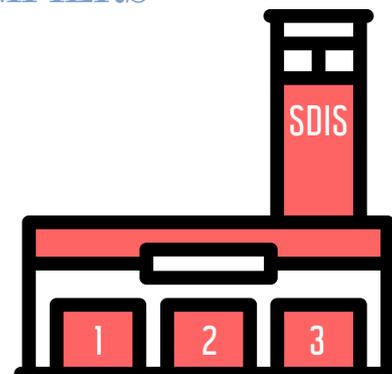
Si vous êtes disponible et intéressé, faites-le savoir en mairie :

**Tél : 04 75 59 93 93
ou contact@montelier.com**

MONTÉLIER CONSERVE SA CASERNE DE POMPIERS

Le Département, compétent en matière de gestion des secours, est en réflexion depuis quelques mois sur la réorganisation géographique des secours. La mutualisation des matériels et personnels est recherchée dans un souci de limiter la dépense publique tout en conservant une bonne protection pour la population.

Dans ce cadre, il a été question que la caserne de Montélier fusionne avec celle de l'un ou l'autre de ses voisins. Finalement, afin de respecter un temps d'intervention compatible avec les délais à observer, Montélier conservera une caserne sur son territoire. La mobilisation des élus et des soldats du feu de la Commune a porté ses fruits. Affaire à suivre...



PARTICIPATION CITOYENNE



Un exemple d'entraide après l'épisode neigeux au quartier Les Sources

Après une première année de fonctionnement, une réunion de synthèse s'est déroulée le 7 novembre dernier en mairie de Montélier en présence d'élus de la commune, de la plupart des référents de quartier, ainsi que de 3 membres de la Gendarmerie de Chabeuil, veillant particulièrement sur le maintien de l'ordre et la sécurité sur le territoire de Montélier.

Le Lieutenant Minodier, commandant la brigade, en a profité pour nous rappeler une des missions premières du dispositif Participation Citoyenne : faciliter les échanges entre personnes d'un même quartier, afin de créer du lien et faciliter le dialogue, ou l'accueil de nouveaux voisins près de chez soi par exemple.

Lors de l'épisode neigeux de novembre dernier, on a pu constater l'élan de solidarité et la dynamique dans certains quartiers, tout le monde en train de déneiger devant chez lui ou le bout de rue permettant l'accès

de maisons toutes proches, prenant le temps de boire un café chaud avec ses voisins, et plaisanter sur le sujet, en promettant de se retrouver très prochainement... si de nouvelles chutes de neige arrivaient... ou bien au plus tard pour une prochaine fête des voisins.

Ces moments sont très importants et permettent de rallier les personnes isolées, souvent âgées, n'osant pas forcément demander de l'aide.

Les vacances d'hiver approchant, prenez toutes les précautions nécessaires afin de sécuriser vos habitations, signalez votre départ auprès de vos voisins ou bien à la Gendarmerie qui planifiera des patrouilles de surveillance et n'hésitez pas à remonter à votre référent de quartier (liste parue dans le magazine d'automne 2018) tout mouvement repéré et semblant suspect, et bien sûr dans l'urgence un seul numéro, le 17.

NAISSANCE DE L'ESPACE IRIS

Les travaux ont débuté depuis le mois d'octobre dans l'ancien Musée de Madagascar.

À printemps, un cabinet d'ophtalmologie ouvrira ses portes. En attendant, les entreprises sont à l'œuvre pour réhabiliter ce bâtiment communal construit en 2002. Tout est mis en œuvre pour que d'ici trois mois le bâtiment soit prêt. C'est un nouveau service qui sera offert à la population par l'installation de ces praticiens, venant compléter ceux de la maison médicale et du cabinet dentaire voisins.



Un budget pour débiter 2020

À quelques mois des élections municipales, les élus ont voté le 9 décembre dernier le budget qui permettra à la commune de continuer à fonctionner et proposent la poursuite des investissements qu'ils jugent nécessaires à la population.

Cette année, le montant des impôts locaux devrait atteindre le million d'euros du fait de la revalorisation automatique des bases, à taux d'imposition inchangé depuis 1985. Leur part dans le budget communal reste primordiale alors que les dotations versées par l'Etat s'amenuisent d'année en année (moins de 160 000 euros de dotation

forfaitaire attendus en 2020 contre plus de 340 000 euros en 2014).

La section de fonctionnement retrace également la hausse des revenus des immeubles, conséquence de l'accueil des professions médicales et autres services tout en assurant des recettes pérennes à la commune.

En investissement, la poursuite de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans le quartier des Bois (5^{ème} tranche) sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'Energies de la Drôme a été engagée pour 2020.

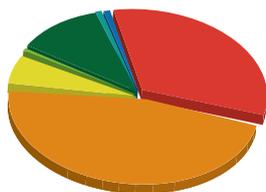
Les sommes nécessaires à la continuité des travaux d'aménagement dans

les anciens locaux du musée de Madagascar ont été provisionnées afin de permettre l'installation de nouvelles professions médicales ou paramédicales et ainsi constituer un pôle de santé utile aux Montéliens.

D'autres opérations, moins lourdes financièrement, restent importantes telles que la fin de la rénovation de l'école Emile Juge (économies d'énergie et amélioration du confort thermique à la clé), l'aménagement d'un cheminement piéton chemin de la Pimpie ou encore le lancement d'études pour l'agrandissement du restaurant scolaire de Montéliers.

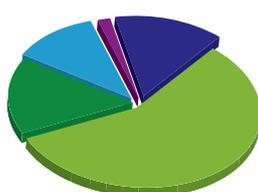
B.P. 2020 - FONCTIONNEMENT - TOTAL : 2.525.851 € TTC

DÉPENSES



- charges à caractère général • 32,69 %
- charges de personnel • 47,90 %
- autres charges gestion courante • 6,03 %
- autres charges • 0,34 %
- amortissements • 11,48 %
- charges financières • 0,90 %
- virement à la section d'investissement • 0,66 %

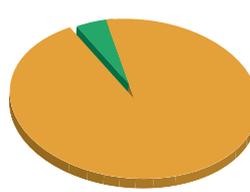
RECETTES



- produits des services • 14,31 %
- impôts et taxes • 56,90 %
- dotations et participations • 15,72 %
- autres produits de gestion courante • 11,62 %
- autres produits • 1,45 %

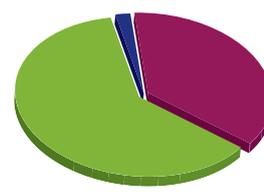
B.P. 2020 - INVESTISSEMENT - TOTAL : 795.322 € TTC

DÉPENSES



- acquisitions et travaux neufs • 95,05 %
- remboursement du capital • 4,95 %

RECETTES



- auto financement brut • 2,10 %
- dotation aux amortissements • 36,46 %
- FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée), TA (Taxe d'Aménagement), subventions, ... • 61,44 %

*Emprunt souscrit en 2013 pour la construction de la maison médicale, équilibrés par les loyers perçus + emprunt à souscrire pour l'installation de nouvelles professions médicales dans les locaux de l'ancien musée de Madagascar

Tribune libre des élus « Génération 2014 Montéliers-Fauconnières »

En 2014, il fallait un certain courage et sans doute un peu d'inconscience pour présenter une deuxième liste sur notre commune. Conseillers municipaux dans l'opposition depuis 6 ans, nous avons décidé de ne pas repartir en campagne aux prochaines élections municipales.

Nous avons assumé notre rôle en nous impliquant dans les différentes commissions et aux conseils municipaux. Notre présence a été plus assidue que certains conseillers de la majorité. Nous avons été des conseillers constructifs sans voter systématiquement contre les délibérations du maire, alors que la municipalité nous a toujours vu dans l'opposition. Nous regrettons que ce clivage, pourtant sans aucun parti politique, ait gâché nos relations : ce n'était

pas ainsi que nous considérons notre mandat. Cette démocratie va sans doute s'arrêter là, car personne ne veut prendre notre relève. La communication et la reconnaissance de notre participation désintéressée pour le bien public sont loin d'être des points forts dans cette municipalité, mais pourquoi notre maire changerait-il au cours de son 7ème mandat.

Nous en profitons pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2020. Faisons ensemble pour que nos rêves deviennent réalité et que 2020 soit une année de bonheur et de réussite pour tous.

Gisèle Sibeud, Olivier Hohl, Laurence Achin-Charbonnel, Hervé Podevin, Laurence Millot.

Quand arbres et neige ne font pas bon ménage

L'épisode neigeux du 14/11/2019 l'a montré : nous devons composer avec notre environnement et sommes parfois démunis face aux évènements naturels.

Il est ainsi bon de rappeler que la propriété est un droit qui engendre des devoirs et des responsabilités.

Parmi ceux-ci figure l'entretien des arbres de son jardin.

Si l'un d'entre eux endommage votre maison ou celle de votre voisin, les dommages seront couverts respectivement par votre assurance habitation ou par votre assurance responsabilité civile. Mais attention, si les dégâts sont provoqués par un défaut d'entretien, votre assureur pourra refuser de vous indemniser.

De même, la pousse des arbres ne doit pas porter atteinte aux réseaux électriques et téléphoniques lorsque ceux-ci ne sont pas enfouis. La responsabilité de leur propriétaire peut être engagée en cas de dommage aux ouvrages.

Dernière précision d'importance : l'élagage est souvent confié à des prestataires privés car il nécessite de l'outillage professionnel voire l'usage d'une nacelle. Il est alors primordial de retenir une entreprise dûment enregistrée et assurée. La responsabilité du maître d'ouvrage peut en effet être



engagée en cas d'accident survenant durant l'élagage.

Enherber pour ne plus désherber



Les pesticides ont longtemps été la solution la plus pratique pour le désherbage des cimetières.

Cela s'est fait en ignorant largement les impacts sur la santé des applicateurs et sur l'environnement, notamment sur les nappes phréatiques dont une se trouve sous le cimetière de Montélier.

Face à la réduction puis l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires, la commune de Montélier a cherché des solutions alternatives pour l'entretien des cimetières. L'entretien mécanique n'a pas été retenu, jugé trop difficile à mettre en œuvre et demandant trop de personnels et de journées dans l'année.

L'engazonnement a été la solution la plus efficace : une semence spéciale a été plantée, résistante au sec et à faible développement.

Deux contraintes : tondre si besoin et prendre soin de ce tapis. Ainsi lorsque le sol est mouillé ou lors d'intervention d'engins de TP, il faut protéger le sol en apportant un grillage.

Des avantages ont été constatés : une diminution de la température du sol (baisse de 7° par rapport à un sol bétonné), une infiltration des eaux pluviales sans avoir besoin de créer de drains et bien-sûr une meilleure esthétique à l'image des cimetières anglo-saxons.

UN GÉOPORTAIL POUR CONSULTER LES DOCUMENTS D'URBANISME

Le Géoportail de l'Urbanisme (GPU) a été créé pour accueillir au **1^{er} janvier 2020** tous les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique applicables sur le territoire national. Tout un chacun pourra consulter le territoire qui l'intéresse ainsi que le règlement d'urbanisme et les servitudes publiques qui s'y appliquent.



Le GPU est un site internet gouvernemental qui garantit que les informations visibles sont bien celles transmises par les personnes morales habilitées (communes, services de l'Etat...) : en résumé, des informations officielles.

Le Plan Local d'Urbanisme de Montélier sera donc consultable sur le GPU tout comme celui des autres communes.

Le GPU vous permettra de :

- Consulter et imprimer tout ou partie des documents d'urbanisme
- Afficher en superposition des couches d'information
- Télécharger des données
- Créer sa propre carte ...

Une adresse à retenir : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

PENSEZ « MAISON DE L'HABITAT »

Service de Valence Romans Agglo, la Maison de l'Habitat peut vous accompagner dans de multiples domaines.

ISOLATION DES LOGEMENTS

Vous envisagez des travaux dans votre logement pour l'isoler ou changer la chaudière par exemple, des aides financières existent dont vous pouvez peut-être bénéficier. Une permanence « Amélioration de l'Habitat » vous permet de rencontrer des conseillers qui vous aideront à concrétiser votre projet, à monter votre dossier et vous donneront des informations. Une visite à votre domicile

peut également être organisée pour faire un diagnostic de votre logement.

ADAPTATION DES LOGEMENTS

Suite à une perte d'autonomie ou la survenue d'un handicap, vous devez adapter votre logement pour pouvoir continuer à y habiter. Remplacement d'une baignoire par une douche, installation d'une barre de maintien, etc... peuvent s'avérer nécessaires. Là en-

core, un rendez-vous avec un conseiller ou une visite de votre logement sont possibles.

Dans les deux cas, l'accompagnement est gratuit et personnalisé.

Plus d'infos sur le site internet « valenceromansagglo.fr » ou rendez-vous à la Maison de l'Habitat :

**A Valence au 44 rue Faventines
Tél : 04 75 19 04 01**

**A Romans au 36 rue de la République
Tél : 04 75 75 41 25.**



L'école Mélusine en 2019/2020

Depuis la rentrée scolaire, l'école Mélusine compte désormais 9 classes. Elle a accueilli 5 nouveaux enseignants mais un seul nommé sur un poste définitif.

LAND-ART AU JARDIN DES RÊVES

Avant la neige et les fortes pluies qui ont inondé le jardin des rêves, la classe de CM1 a réalisé de splendides œuvres en land art. Il fallait mettre en valeur cet espace avec une seule consigne : utiliser des feuilles, des bâtons, des fleurs, trouvés au sol.

Les CM1 de l'école Mélusine

Comme chaque année, de beaux projets (chorale, sorties...) et beaucoup de sport (sorties 2 jours à vélo, escrime, basket, natation...) sont au programme.

Le projet « chorale » concernera les 9 classes avec un spectacle prévu pour le mois de mai 2020.

Pour célébrer la fête d'Halloween

tout en décorant notre classe, nous avons dessiné des calaveras (« têtes de mort », en espagnol) symboles emblématiques du Jour des morts et de la culture mexicaine.

La Classe de CM2 B

Lors de leur **sortie au Lux**, lundi 2 décembre, les 2 classes de CP ont apprécié le film « Mon voisin Totoro ».

Des séances de jeux mathématiques animées par Michèle Duquesne, ludothécaire, se sont déroulées de septembre à octobre. Les élèves des classes de CP, CE1 CE1/CE2 et CE2/CM1 ont découvert différentes sortes de jeux (de stratégie, coopératifs ...).

2 dates à retenir :

Le traditionnel loto de l'école aura lieu le samedi 2 février 2020 à 14h30 au centre Jean Giono.

Le 3 avril 2020 après-midi, les écoles Charpak et Mélusine défilent pour le Carnaval derrière Carmentran fabriqué par les enfants du centre aéré du mercredi.

Ecole Juge

Défilé des lampions à Fauconnières

Vendredi 22 novembre en début de soirée, de nombreux élèves et parents se sont retrouvés dans la cour de l'école, point de départ d'un petit défilé. Après une première réalisée l'année dernière par la seule classe de maternelle de Mme Mauger sur proposition d'une maman allemande, en rappel de la fête des lanternes en Allemagne, toutes les classes étaient cette année au rendez-vous. Chaque élève avait préparé en classe son lampion quelques jours auparavant, œuvrant avec ciseaux, colle et feutres pour donner formes et couleurs. Ce défilé certes venté fut un petit moment de convivialité très apprécié par tous !

A refaire l'année prochaine !



Ecole les Primevères

Nettoyons la nature !

Vendredi 27 septembre 2019, c'était la journée nationale de l'opération «Nettoyons la nature».

Nous avons fait des équipes avec des mamans et sommes partis très motivés avec des sacs-poubelles ! Nous avons ramassé pendant 1h30 des cigarettes, du plastique, du verre, un gobelet de café, une boîte hamburger, des bouteilles d'eau, des mouchoirs en papier, un grand sac poubelle, un briquet, un bout de ferraille tout rouillé, des bouchons de bouteille, des bâtons de sucettes, une boîte de mouchoirs... Les classes de CE et CM ont participé à la même opération.

La classe de GS/CP

Les activités sportives

RENCONTRE ENDURANCE INTER-ÉCOLES

Le 14 octobre, les élèves des classes de GS à CM2 se sont rendus en car au stade Jean Perdrix de Valence pour participer à la rencontre endurance entre plusieurs écoles du secteur. Ce jour-là, il faisait très beau temps et nous étions en super forme. Nous avons très bien couru même si certains ont eu des points de côté ! Nous avons partagé un très bon moment tous ensemble.

TOUS À L'EAU

Comme chaque année, les élèves de CE-CM vont à la piscine Diabolo à Bourg-de-Péage pour y suivre un cycle natation. On y apprend à nager pour certains, à plonger, à découvrir des nages. On fait beaucoup d'exercices avec du matériel comme la planche, les frites, la



La nature est plus jolie quand elle est propre.

cacahuète... Nous aimons aussi beaucoup passer à travers la cage à écureuils pour aller chercher des anneaux au fond de la piscine. Mais ce que l'on préfère, ce sont les

jeux comme « Jacques a dit », le jeu des poissons ...

Quelle chance et quel plaisir d'aller à la piscine avec les copains et les copines !

Les CM des Primevères commémorent le 11 novembre 1918

Le jeudi 7 novembre, deux responsables de l'association du Souvenir Français du comité de Chabeuil sont venus dans la classe de CM pour expliquer pourquoi le 11 novembre était un jour férié en France. Ils nous ont parlé du déroulement de la cérémonie au monument aux morts, en évoquant les discours, les porte-drapeaux, l'appel

des morts, la sonnerie aux morts et la Marseillaise.

Ceux qui le souhaitaient ont pu participer à la commémoration de l'armistice de Montéliar. Les élèves présents ont pu, entre-autre, déposer la gerbe de fleurs du Souvenir Français au pied de la stèle du jardin Sémaphore, devant toute la foule présente et recueillie.



LES FOLIES DE SOPHIE

Accueil sympathique et déco-récup

La zone des Petits Champs accueille depuis début septembre un nouveau commerce : « Les folies de Sophie ». Il s'agit d'un bar restaurant ouvert du lundi au samedi de 7h à 15h. Aux commandes : Sophie qui a choisi d'ouvrir à son compte un établissement après avoir été de nombreuses années serveuse dans la restauration. Passionnée par son métier et aimant les gens, elle a eu l'opportunité d'acheter cet emplacement et de se lancer. A ses côtés, un cuisinier, Christophe et une serveuse. La particularité de ce restaurant : servir uniquement des produits frais, elle avoue d'ailleurs n'avoir qu'un petit congélateur !

Chaque jour la carte change : un seul menu avec deux entrées, deux plats et deux desserts possibles.

Quand on entre, on se retrouve dans une ambiance chaleureuse, bois, objets récup agrémentés de touches jaunes et grises. Sophie a même récupéré des pieds de machine à coudre pour servir de table !

Si vous souhaitez réserver, rien de plus simple, une page facebook où chaque jour le menu est posté et même par le biais de l'application google. Sophie reçoit des SMS et peut alors valider votre réservation.



DATE DE CRÉATION > 2019



NOMBRE DE SALARIÉS > 3



OBJET > BAR ET RESTAURANT



ADRESSE >
2 RUE JEAN BAPTISTE VENTURI
04 75 82 86 25
PAGE FACEBOOK :
LES-FOLIES-DE-SOPHIE

ME STÉPHANIE SIFFLET

Un cabinet d'avocat pour Montélier

Avocate au Barreau de l'Ardèche depuis 1997, Maître Stéphanie Sifflet a créé son cabinet d'avocat en 1999 à Saint Péray, puis à Guilhaud Granges. En novembre 2019, elle a ouvert un cabinet secondaire à Montélier dans le bâtiment communal, l'Annexe.

Elle travaille en partenariat avec l'étude notariale Pastorino - Lacroix, située à Montélier dans le même bâtiment.

Après une formation initiale pluridisciplinaire, elle a souhaité privilégier le contact humain et c'est pourquoi elle apporte désormais ses compétences et son expérience aux particuliers dans les domaines du droit de la famille, du droit du dommage corporel et du droit de la santé.

Elle est diplômée en droit de la santé. C'est ainsi qu'elle peut intervenir et conseiller sur les divorces, les pensions alimentaires, les séparations hors divorce, les adoptions, les changements de nom, genre, les partages de biens immobiliers, les problèmes liés aux accidents de la route, les erreurs médicales, les aléas thérapeutiques.

Si elle a choisi ce métier, c'est avant tout pour le côté humain. Elle souhaite privilégier l'écoute, le conseil et le dialogue avec chaque interlocuteur.

Se former est une obligation, face à la masse des réformes, elle y consacre plus de 20h par an.

Elle reçoit sur rendez vous au 04 75 83 66 42.



DATE DE CRÉATION > 2019



OBJET > CABINET D'AVOCAT



ADRESSE >
L'ANNEXE
9 RUE DES CHARMILLES
04 75 83 66 42
WWW.SIFFLET-AVOCAT.FR



Focus sur... Le Comité des fêtes de Fauconnières

*UNE FÊTE RECONNUE AU TITRE
DU PATRIMOINE CULTUREL DE FRANCE*

SAMEDI 09 NOVEMBRE, LE COMITÉ DES FÊTES DE FAUCONNIÈRES A EU L'HONNEUR D'ORGANISER L'A.G. DES C.D.F. DRÔME ARDÈCHE APPARTENANT À LA FÉDÉRATION DES FESTIVALS, CARNAVALS ET FÊTES DE FRANCE.

L'ensemble des participants a apprécié les mots de sympathie de notre député Célia Delavergne, du sénateur Gérard Bouchet et de notre maire Bernard Vallon, propos reconnaissant les bienfaits de nos manifestations sur la vie culturelle de nos villages et sur l'épanouissement des habitants.

Entre autres animations, les personnes accompagnant les comités ont visité les 3 magnifiques jardins municipaux du village de Montélier ainsi que le marché du samedi matin. Visite très appréciée de par la beauté de ces jardins, de leur entretien, de l'espace vert dédié à l'intérieur du village et de la guide, Françoise Blanc, très professionnelle. L'après-midi, la visite de l'aérodrome et de la tour de contrôle a permis à l'ensemble des visiteurs de découvrir le fonctionnement de cette structure. Les commentaires de Benjamin Michelard furent très intéressants.

Les fêtes des Bouviers ou laboureurs de la Drôme reconnues à l'O.P.C.I.

Philippe Boisseleau, directeur de l'Office du Patrimoine Culturelle Immatériel de France a eu le plaisir de nous annoncer officiellement que nos fêtes des Bouviers et laboureurs de la Drôme avaient été reconnues par le ministère de la culture pour faire partie du patrimoine culturel de France. Prochaine étape, la reconnaissance à l'UNESCO, mais il faut



QUELQUES DATES À RETENIR POUR 2020

Repas de la fourche : 9 février
Vide grenier, concours de belote : 7 mars
80^{ème} Fête des laboureurs : 8 mars
Fête de la musique : 8 juin

dra être patient car l'attente peut se compter en années. A retrouver sur culture.gouv.fr/sites-thématiques/Patrimoine-culturel-immateriel (aller sur « Fêtes des Bouviers et laboureurs de la Drôme, page 6 et cliquez sur le lien).

Assemblée générale

L'assemblée générale de notre comité a eu lieu le 30 novembre. Au programme, l'excellent film de l'édition 2019 de Marie Thérèse Dufaud et Jean Paul Despesse, la présentation du rapport moral et financier par la secrétaire Sylvie Brocard et le trésorier Hervé Espeisse, l'entrée de Laurence Achin-Charbonnel au conseil d'administration et le départ de Michèle Bérenger qui ne souhaitait plus participer aux réunions mais resterait toujours à nos côtés pour son aide précieuse et régulière. Cette année, nous avons eu la tristesse de perdre deux figures importantes de notre famille des laboureurs, Gérard Bégou président avec Henriette en 1981 et Jacques Fait président en 1996 avec Chantal. Présents, fidèles et discrets, leurs ombres planeront longtemps dans nos hangars.

Montéliorando maintient le cap

Plus de 50 randonnées réalisées depuis le début de saison par les 192 licenciés du club, dans les contreforts du Vercors, d'Ardèche ou bien également en Vallée du Rhône. Un premier week-end a permis de découvrir le Mont Aigoual, son site météo le plus haut d'Europe, sous une pluie digne d'un véritable épisode cévenol, mais toujours dans la bonne humeur.

La deuxième partie de saison s'annonce très active : séjours et initiations raquette, sorties de plusieurs journées en parcours itinérants avec hébergements en refuges de montagne

pour le printemps prochain.

Des accompagnements raquette seront effectués avec les écoliers de Montélier et Fauconnières sur les mois de février et mars 2020, plusieurs animateurs ont suivi la formation nécessaire.

Lors de l'Assemblée générale, plusieurs dates ont été arrêtées : raquettes au clair de lune le 7 Février ou 8 Mars, 2 jours raquette également semaine 11 et 12 suivis d'un week-end courant Mars.

Dans le but de réunir, comme d'habitude, le plus de monde possible pour un moment de convivialité, un repas dansant est prévu samedi soir 28 Mars, au revoir chausures de randonnée, bonjour tenue de soirée pour l'occasion !



Judo-club : familial et convivial

Le Judo Club de Montélier a pour principal objectif d'enseigner aux enfants comme aux adultes le judo ainsi que le code moral qui est associé : Politesse, Courage, Sincérité, Honneur, Modestie, Respect, Contrôle de Soi et Amitié.

Le club se veut familial et convivial. Les enfants sont accueillis à partir de l'âge de 4 ans et demi et plusieurs d'entre eux sont devenus ceinture noire. Hugo Métiot, double champion de France Junior en individuel et par équipe, membre de l'équipe de France, a débuté au club de Montélier.

Depuis l'année dernière, la mairie met à disposition un Dojo (salle) tout neuf réservé à la pratique du Judo. Cela nous a permis de proposer un nouveau cours :

le Taïso, qui alterne cardio, renforcement musculaire, cross training et étirements mais sans chute.

Les différentes disciplines rassemblent environ 120 licenciés, avec en point d'orgue l'organisation du challenge Motrio, compétition regroupant plusieurs clubs de Drôme-Ardèche qui aura lieu le 6 juin 2020.

Démonstration d'Hugo Métiot lors de l'inauguration du nouveau Dojo



Les manifestations du Basket Club

Samedi soir 16 novembre, c'était ... soirée moustache ! Alors que les autres rencontres du week-end avaient toutes été reportées en raison des conditions climatiques, le public avait répondu en nombre pour le grand match de la soirée entre les Séniors Filles 1 du BCM et le leader incontesté de la poule, les savoyardes de Cognin la Motte-Servolex. Cette soirée, avec la tombola au bénéfice de l'Association Movember Drôme, association permettant d'aider à lutter contre les cancers masculins, fut une parfaite réussite : meilleur match réalisé par les Montéliennes cette saison, public très nombreux, ambiance de fête. Merci aux bénévoles du club, aux représentants de l'association Movember Drôme, mais aussi aux pom-poms girls de l'école de Show Dance de Montélier qui ont su rythmer et mettre de l'ambiance lors de tous les temps-morts et la mi-temps de ce match.

Quelques jours plus tard, le club organisait son traditionnel « Boudin » lors de la foire de la Sainte Catherine le dimanche 24 novembre 2019. L'accueil chaleureux des bénévoles a été remarqué.

Manifestation à venir : le traditionnel loto du BCM le dimanche 26 janvier 2020 à la salle JEAN GIONO de Montélier à 14h ... à noter !



30 bougies pour la Pétanque des Amis

L'Association a fêté le samedi 26 octobre 2019 les 30 ans du club : concours en doublette l'après-midi puis soirée au Centre Jean Giono à laquelle 80 personnes de toutes les générations ont participé.

Cette soirée faisait suite à l'assemblée Générale du 12/10/2019 lors de laquelle ¾ des adhérents étaient représentés sur les 105 licences et la quinzaine de cartes.

L'Assemblée générale a été l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée où des résultats sportifs positifs ont été soulignés, notamment à l'École Pétanque où Nathan Teston catégo-

rie benjamin est vice-champion de la Drôme en tête-à-tête.

Le bilan financier, qui est équilibré, a aussi été présenté.

Cette assemblée était marquée par un changement important au sein de l'association : Dominique Drogue, après 15 ans de présidence, a laissé sa place à François Bouchard, originaire de Montélier et trésorier de l'association. Celui-ci a été remplacé à ce poste par Sylvie Delpuech trésorière, Jérôme Canet étant trésorier adjoint et Lucie Drogue gardant sa place de secrétaire. Le bureau accueille aussi un nouveau membre Jean Pierre Marchal licencié depuis plusieurs années au club.

Le calendrier pour l'année prochaine commence à se profiler : le 10 Janvier 2020 nous partagerons la galette des rois au local du club et le 25 janvier 2020 aura lieu le 1er sociétaire de l'année.

Des permanences licences seront effectuées courant décembre et début Janvier.

Pour les personnes intéressées vous pouvez contacter Lucie par mail : maisonnat.drogue.lucie@orange.fr, ou François par mail : bouchardfc@gmail.com ou venir directement au local le soir de la galette nous vous accueillons avec plaisir.

Au Tennis Club de Montélier

De nombreuses équipes sont engagées dans les championnats Drôme-Ardèche. Deux équipes ont commencé le championnat des 13/14 ans début novembre.

Les 3 équipes garçons 15/18 ans sont qualifiées pour les phases finales débutant le 30/11/19.

Les stages de la Toussaint, avec plus de 20 jeunes inscrits, ont été une réussite malgré la météo pluvieuse !

Le prochain stage de jeunes aura lieu du lundi 24 au vendredi 28 février.

Au programme : tennis, laser game, sortie ski et luge à Méaudre, squash, badminton et futsal.

Ouvert à tous de 6 à 15 ans. Inscription à partir du 6 janvier auprès de Céline au 06-77-86-98-71 ou tcm26120@gmail.com.



La Médiathèque : un espace culturel à privilégier



Pour la 1ère séance mi-novembre, le Club du livre des jeunes a vu la participation d'une vingtaine d'enfants, un grand succès. Le 11/12, un atelier de Noël était proposé aux enfants de 6 à 10 ans.

Rendez-vous le 10/01, le 7/02, et le 13/03 pour les bébés lecteurs.

Pour le public adulte, notre fonds s'est enrichi des derniers prix littéraires :

- le prix Goncourt : « Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon » de Jean-Paul Dubois.
- le prix Renaudot : « La panthère des

neiges » de Sylvain Tesson – le Goncourt des lycéens : « Les choses humaines » de Karine Tuil

et autres prix à découvrir à la Médiathèque.

Une fois par mois, une rencontre, le samedi matin autour du plaisir de lire. La prochaine séance aura lieu le 25 janvier 2020.

Nous regrettons le report de la venue de l'auteur Gaëlle Josse au 10 janvier 2020.

Nouveautés, de nouvelles ouvertures : Les premiers mercredis de la 1ère semaine des vacances d'hiver et de printemps (25 février et 22 avril) et les dimanches d'hiver (19 janvier, 16 février et 15 mars) de 14h30 à 17h.

Notre médiathèque fonctionne avec un nombre important de bénévoles et un poste de salarié à temps partiel pris en charge par la mairie.

Nous voulons que cette organisation se perpétue et s'améliore pour préserver ce lieu de culture ouvert à tous.

Les activités d'Art et culture

La onzième fête Renaissance de septembre 2019 a été un succès. Le beau temps, le cadre du château et son parc, l'accès à la fête gratuit, la qualité des animations, le repas spécial préparé par un rôti-seur, les nombreux spectateurs montéliens ou non, tout a concouru à la réussite de la manifestation.

Nous remercions particulièrement Mme la marquise de Monteynard pour nous avoir accueilli gracieusement, les



archers des Monts du matin qui répondent présents à chaque fête, les sponsors qui ont contribué largement à la loterie et au financement.

La choucroute de la Ste Catherine que nous avons organisée a été un gros succès, plus de 160 convives. L'ambiance musicale et une choucroute copieuse et savoureuse ont donné satisfaction à tous.

A ces occasions, nombre de personnes demandent quelles sont nos activités et comment nous rejoindre. Nous confectifions les costumes historiques que nous portons pour les fêtes Renaissance et que nous pouvons vous louer pour toute occasion si vous le souhaitez. Nos danseurs se retrouvent régulièrement pour apprendre de nouvelles danses et les présenter lors de différentes fêtes. Nous tricotonons tous les décors qui sont posés dans le jardin des rêves pour la fête des jardins. La décoration du jardin des rêves avec le tricot urbain a aussi été très appréciée. Nous organisons une ou deux sorties par an pour visiter un jardin remarquable ou une exposition.

Nos activités se déroulent le mercredi après-midi à la salle des passereaux de 14h30 à 18h00.

Pour tout renseignement appeler
Gisèle Guilhot – 06 79 71 02 48 ou 04 75 59 67 35.

Devenez pompiers de Montéliér

Le mois de novembre est un mois chargé pour les pompiers de Montéliér : commémorations, sainte Catherine et lancement de la tournée des calendriers.

Tout d'abord nos sapeurs-pompiers ont participé à la commémoration de l'armistice de la 1ère guerre mondiale. Puis le 22 novembre dernier, les commerçants de Montéliér, sponsors de notre calendrier, avaient rendez-vous à la caserne pour une soirée de remerciements. Cet événement a marqué le lancement de notre traditionnelle tournée des calendriers. Nous en profitons pour remercier chacun d'entre vous pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez. Enfin, ce mois de Novembre se termine par un rendez-vous désormais incontournable pour tous les Montéliens : la Sainte Catherine. L'occasion pour notre caserne, à travers la vente de tripes, de participer à la vie de la commune.

Nous vous annonçons dans l'édition précédente que la caserne était maintenue. C'est donc dans le but d'assurer plus de disponibilité que nous avons mis en place un système d'équipes qui, à tour de rôle, assurent les premiers départs. Il est donc important pour nous que de nouvelles personnes nous rejoignent : Pompier, pourquoi pas vous ?

Nous organisons une réunion d'informations à la caserne de Montéliér le samedi 25 janvier 2020 à 10h30, venez nous rencontrer nombreux.



Ça y est ! Fêtes & Loisirs a ouvert sa page Facebook. Elle est 100% publique. Pour la consulter depuis votre compte facebook, tapez Fêtes&Loisirs Montelier.

Si vous participez à une activité de l'association, demandez-nous comme ami ! Vous serez ainsi prévenus en cas d'annulation d'un cours, d'activité ou d'événement exceptionnel, etc...

Commencer une activité en cours d'année, c'est possible !

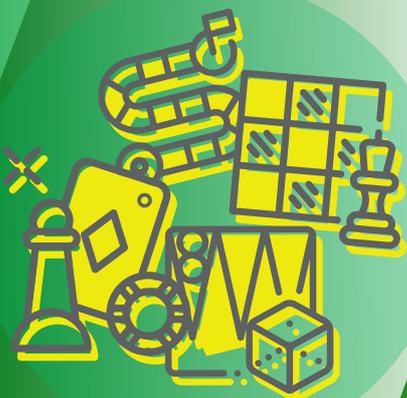
Pour vous « nouvelle année » rime avec « bonnes résolutions » ? Bonne nouvelle ! Il reste encore des places pour les activités suivantes :

pour les adultes : le stretching (le vendredi à 14h30), les jeux de société (tous les lundis de 20h à 23h), la danse de société (le jeudi à partir de 19h) et le street jazz (le mardi de 19h45 à 21h15) et pour les enfants : l'éveil musical (le mercredi de 17h30 à 18h15 pour les 4-6 ans), le hip-hop (le vendredi de 18 à 19h pour les 12 ans et plus) et la gym (le mercredi de 14h45 à 15h45 pour les 8-12 ans et de 15h45 à 16h45 pour les 5-8 ans)

Renseignements : fetesetloisirs.com ou facebook
06.81.92.83.12 jeanluc.brunet@fetesetloisirs.com.

RENDEZ-VOUS ...

On aime toujours beaucoup jouer aux jeux de société ... C'est la raison pour laquelle tous les Séniors sont chaleureusement invités à venir partager l'après-midi du jeudi 6 février 2020. Une inscription en mairie ou au Club des 2 Clochers et le CCAS vous accompagnera pour affronter les adversaires dans les matchs insurmontables à partir de 14h30 à la salle des Passereaux.



Cette riche idée est à l'honneur de la directrice Mme Catherine Peyron qui veut faire découvrir aux élèves le travail caché de la construction des chars qui pour le village est un patrimoine culturel populaire reconnu de tous.

Autour du corso samedi 7 mars 11ème vide grenier autour de la salle Marcel Pagnol, 7ème concours primé de belote et bal le soir pour les jeunes sur les années 80. Les notes de musiques des bandas et batteries fanfares résonneront jusqu'au fin fonds du village de Montéliér. Le lundi aux banquets nous dévoilerons les présidents de la fête 2024.

Toute l'équipe présidentielle, Bacchus, membres du comité, constructeurs de chars et bénévoles de Fauconnières et Montéliér vous attendent pour vous divertir dans la bonne humeur que nous savons faire partager.

LE 8 MARS, À FAUCONNIÈRES !

La fête des laboureurs de Fauconnières, maintenant reconnue au patrimoine culturel immatériel, se déroulera le 08 mars 2020. Elle a vu le jour en 1928 et a été interrompue pendant la seconde guerre mondiale de 1940 à 1952. Nous fêterons en 2020 la 80ème édition. Le thème sera donc «80 dans tous les sens». Vous découvrirez 12 sujets autour de la vitesse, des jours, des années, des anniversaires, des vins et bien sûr toujours quelques belles surprises. A noter aussi une première un char fait par les 4 classes de l'école Emile Juge de Fauconnières, 4 motifs autour de Pinocchio qui fêtera ses 80 ans. Les structures et la grille seront faites par les membres du C.D.F. La pose du papier journal, papier blanc, papier couleur et gaufrage ou pose des fleurs se fera à l'école encadrée par les enseignantes sous les conseils des bénévoles du comité.



A NOTER
DANS VOS
AGENDAS

SPECTACLE « LES MÉTIERS »

Le samedi 28 mars 2020 à Jean Giono

L'A.V.D.S (Association Valentinoise de Danse Sportive) organise un spectacle de danse sur le thème des métiers avec au programme une représentation à 17h30 et une deuxième à 21h qui sera suivie d'une soirée dansante. Compétiteurs et danseurs du showdance vous accueilleront pour un spectacle aux mille paillettes. Billetterie sur place

Renseignements, tarifs et réservations au 06 08 48 44 16

